

LES ORGANISMES
CULTURELS
FÉDÉRAUX



Au cœur de notre vie culturelle

Canada




Gouvernement du Canada
Ministère des Communications

Government of Canada
Department of Communications

INTRODUCTION

1



DANS UNE LARGE MESURE, le caractère d'une nation se définit par la nature et la vigueur de sa vie culturelle. Le plein épanouissement des arts et de la culture chez nous témoigne de l'identité et de la fierté nationales par le biais des productions des artistes et des entreprises et industries de création.

Au Canada, à l'heure actuelle, les arts ont une portée économique considérable souvent insoupçonnée. De fait, notre secteur culturel représente une source d'emploi importante, soit près de 200 000 employés, et sa contribution au produit national brut équivaut à celle des industries du textile, de l'aéronautique et des produits chimiques réunies. Bref, tant les artistes que les consommateurs sont largement touchés par la prolifération de nos activités et produits culturels.

Grâce à sa politique et ses programmes, le gouvernement du Canada répond aux besoins des artistes de la scène et créateurs d'arts plastiques, écrivains, bibliothèques, musées, archives et galeries, de même qu'à ceux des industries culturelles, soit celles du livre et des périodiques, du film et de la vidéo et de l'enregistrement sonore. À la lumière des recommandations du rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, rendu public en 1982, le gouvernement a approuvé d'importantes initiatives pour le secteur culturel. Elles s'inscrivent d'emblée dans toute politique culturelle canadienne : favoriser l'ouverture de nouveaux débouchés pour l'expression créatrice des Canadiens. Par ailleurs, l'administration fédérale vise à atteindre ces objectifs avec l'appui du secteur privé et d'autres paliers gouvernementaux.

PROGRAMMES D'ASSISTANCE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

Le gouvernement du Canada est responsable de plusieurs programmes qui touchent directement des milliers de Canadiens.

Le Programme spécial d'initiatives culturelles a été créé en 1980 pour apporter un soutien financier aux activités artistiques et culturelles des organisations professionnelles à but non lucratif. Au cours des trois premières années d'opération, des subventions et contributions ont été versées à plus de 400 organismes de tous les coins du Canada pour les aider à réaliser des projets allant de la construction d'une galerie d'art à Vancouver à la

présentation de concours de musique. Les objectifs du Programme sont les suivants :

- Aide aux projets artistiques novateurs qui désirent appliquer efficacement les nouvelles technologies de communications à leurs opérations;
- Aide à la gestion dans le secteur des arts visuels et de la scène et du patrimoine;
- Aide à l'immobilisation en vue de rendre plus accessibles au public canadien les arts visuels et de la scène et leur patrimoine artistique;
- Appui à des activités culturelles spéciales d'envergure nationale.

Le Programme d'aide au développement de l'édition canadienne offre une aide financière aux éditeurs du pays afin de leur permettre d'accroître leur part des marchés canadien et étranger. En consolidant la base économique de l'industrie, le ministère des Communications aidera les éditeurs canadiens, qui publient la grande majorité des livres d'auteurs d'ici, à devenir une force dominante de notre marché intérieur.

Grâce aux fonds que le gouvernement fédéral verse à la Société canadienne des Postes, près de 3 500 journaux et périodiques sont envoyés, comme courrier de deuxième classe, à un tarif postal préférentiel. Ces tarifs réduits sont également offerts aux bibliothèques, maisons d'édition, grossistes et détaillants, ce qui veut dire que les Canadiens chez eux et à l'étranger bénéficient d'un plus grand accès aux publications canadiennes.

En vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, le gouvernement appuie les efforts consentis pour garder au Canada les plus beaux exemples d'objets faisant partie de notre patrimoine culturel.

Le gouvernement fédéral élabore également la politique intéressant la télédiffusion (radio-télévision), la télédistribution, la télévision payante et les nouveaux services, tel le Télidon. Il a pour mandat d'établir les lois et règlements qui régissent ces activités. Ses plus récentes mesures et initiatives en matière de télédiffusion visent à multiplier les choix des Canadiens et à leur assurer des émissions canadiennes de la plus haute qualité. La Société Radio-Canada, le principal véhicule de la télédiffusion au pays, est soutenue financièrement par les contribuables ainsi que par les recettes découlant des ventes de publicité et des programmes. Ces réseaux radiophoniques et télévisuels qui rejoignent plus de 99 p. 100 de notre population sont un élément essentiel de notre développement culturel.

Pour assurer la cohérence des objectifs culturels, le gouvernement soutient également plusieurs organismes culturels fédéraux, à savoir les Archives publiques du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, le Centre national des Arts, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, le Conseil des Arts du Canada, les Musées nationaux du Canada, l'Office national du film et la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, maintenant appelée Téléfilm Canada. Bien que le ministre des Communications réponde de ces organismes au Parlement, ceux-ci sont responsables de leurs propres programmes et de leurs opérations quotidiennes. Cette autonomie entraîne un haut degré de liberté artistique et culturelle et leur permet de subvenir aux divers besoins de la communauté culturelle canadienne. Le ministère des Communications conseille le Ministre en vue d'établir les objectifs généraux et communs qui servent à l'ensemble des organismes culturels canadiens.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.), bien qu'il ne soit pas un organisme essentiellement à vocation culturelle, est chargé de réglementer, principalement en radio-télévision, des secteurs qui ont des retombées culturelles importantes : la délivrance des licences (conditions, octroi, renouvellement et abrogation), l'introduction de nouveaux services, la formulation des normes de programmation et l'établissement des conditions relatives au contenu canadien. Le C.R.T.C. a été institué en 1968 par l'adoption de la *Loi sur la radiodiffusion* et, en 1976, on ajoutait à son mandat la réglementation des télécommunications canadiennes.

Les organismes culturels canadiens ont beaucoup à offrir à tous les Canadiens. Leurs nombreux services — qu'il s'agisse de financement, d'éducation ou d'accès aux arts — rejoignent des milliers d'artistes, écrivains, interprètes, éditeurs, organismes s'intéressant au patrimoine et institutions culturelles, sans oublier le grand public. Les énoncés qui suivent sur chacun de ces organismes ne font que souligner leurs principales activités afin de mieux renseigner les lecteurs sur les moyens auxquels le gouvernement fédéral a recours pour répondre à leurs besoins culturels. Les intéressés pourront obtenir des renseignements plus détaillés ainsi que des formules de demande d'aide en s'adressant directement à l'organisme concerné.



DES CAPTAINS GÉNÉRAUX
 DE LA
 NOUVELLE FRANCE
 AVEC
 LE JOURNAL HISTORIQUE
 d'un Voyage fait par ordre du Roi dans
 l'Amérique Septentrionale.
 Par le P. DE CHAMBLAY, de la Compagnie de Jésus.
 TOME *Septième*



Chez ROLIN, Libraire
 M. D. C. C. L. X. V. I.
 Avec J. B. P. A. D.



Canada Act 1982

AN ACT

To give effect to a request by the Senate and House of Commons

29th March 1982.

No. .A.

TO HIS EXCELLENCY



His Right Honourable Charles Stanley Horneat Mack
 Baron Mack of Rathfriland, 224 the
 County of Wicklow, in the County of Wicklow,
 and Baron Mack of Rathfriland, in the
 County of Wicklow, in the County of Wicklow,
 Kingdom of Great Britain and Ireland.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Report of a Committee of the Privy Council ON MATTERS
 OF STATE referred to their consideration by your
 Excellency's command.

Approved
 1 July 1867


PRESENT.

- The Honourable
- J. Ferguson Blair in the Chair
- Earl of Mansfield
- Earl of Devon
- S. L. Telling
- A. J. Gair
- W. H. Duggan
- W. P. Howland
- Col. A. M. G. Gair
- P. Mitchell
- J. Campbell
- J. C. Gair
- Walter C. Gair

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

5

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
les Archives publiques
du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N3
ou composez le
(613) 992-9359*



LES ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, la plus ancienne des agences culturelles canadiennes, ont été établies en 1872. Par leur vocation de mémoire collective nationale, les Archives renforcent notre sentiment d'identité et d'appartenance. Pour ce faire, elles acquièrent de toutes les sources possibles des documents archivistiques significatifs qui sont reliés à chaque aspect de la vie canadienne — des millions de manuscrits, photographies, films, cartes géographiques, bandes magnétiques et magnétoscopiques, livres, œuvres d'art, documents assimilables par machine et autres. Les Archives sont toujours désireuses d'obtenir des documents auprès de particuliers; ceux-ci de même que les organisations canadiennes sont donc encouragés à leur faire don de tout document historique dont ils voudraient se départir.

Les vastes collections des Archives publiques sont utilisées non seulement par des historiens et autres chercheurs professionnels et érudits, mais aussi par le grand public, à diverses fins comme la recherche généalogique. Les Canadiens ont de plus accès au matériel archivistique sur microfiches par le truchement de prêts entre bibliothèques. Les Archives présentent aussi des expositions tant dans leurs propres locaux que dans d'autres endroits au pays. La Maison Laurier à Ottawa, par exemple, expose une collection de meubles et d'objets ayant appartenu aux anciens premiers ministres du Canada, Sir Wilfrid Laurier, William Lyon Mackenzie King et Lester B. Pearson.

Depuis leur fondation, les Archives sont également chargées de la gestion de tous les documents provenant des ministères fédéraux, un autre moyen mis à notre disposition pour connaître notre patrimoine.



ARTISTS IN BOOKS MADE IN CANADA II LES D'ARTISTES

contracts may hinge on...
The C...
ina coo...



JACQUES CARTIER

In Canada au Canada

Royal Society of Canada
Société royale du Canada
ISSUE 1982



AWOM
420



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
la Bibliothèque nationale
du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4
ou composez le
(613) 995-7969*

DÉPUIS SON ÉTABLISSEMENT OFFICIEL EN 1953, la Bibliothèque nationale a accumulé plus de cinq millions de livres et de documents dont ceux qui ont été publiés au Canada ou qui portent sur le Canada. En plus d'acquérir une quantité impressionnante de documents, la Bibliothèque est investie de l'unique responsabilité de conserver notre patrimoine écrit et de faciliter l'accès aux ressources nationales dans ce secteur.

La Bibliothèque offre un large éventail de documents et de services aux chercheurs, bibliothécaires, éditeurs, marchands de livres et au grand public. Ses collections revêtent toutes les formes : livres, périodiques, journaux, documents de l'État, enregistrements sonores, cahiers de documentation et divers articles autres que des livres. Cette institution s'efforce de collectionner tous les documents d'origine ou d'intérêt canadiens de même que toutes les publications de langues anglaise et française sur les humanités et les sciences sociales. Elle possède des collections spéciales exceptionnelles : livres rares, journaux canadiens, manuscrits littéraires, littérature enfantine et musique. Ces sources précieuses d'information sont d'un intérêt particulier pour les auteurs et journalistes canadiens qui retransmettent l'information à un auditoire encore plus vaste.

La Bibliothèque offre également des services de renseignements et de consultation ainsi que l'accès à plus de 300 bases de données. Elle fait en sorte que les publications canadiennes soient mises à la disposition du plus grand nombre possible de lecteurs et fait la promotion de la culture canadienne. Par ailleurs, la Bibliothèque effectue de la recherche sur les incidences des médias technologiques, tels que le vidéodisque, les systèmes en direct et les microfiches, sur l'édition. Elle coordonne un réseau bibliographique international et de prêts entre bibliothèques, permettant ainsi aux Canadiens un accès libre et équitable aux ressources de toutes les bibliothèques du pays.

Le programme d'expositions et de manifestations spéciales attire des gens de toutes les couches de la société, appuie les études canadiennes et familiarise les Canadiens avec les cultures d'autres pays.





CENTRE NATIONAL DES ARTS

9

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
le Centre national des Arts
1, Place de la Confédération
Boîte postale 1534
Succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 5W1
ou composez le
(613) 996-5051*

DÉPUIS SON OUVERTURE EN 1969, le Centre national des Arts (CNA) a largement profité tant aux artistes de la scène qu'aux publics qui le fréquentent. La Société CNA a été créée non seulement pour exploiter un complexe consacré aux arts de la scène à Ottawa, mais aussi pour promouvoir leur épanouissement dans la région de la Capitale nationale et, avec le concours du Conseil des Arts, ailleurs au Canada.

Le CNA a une double vocation : d'une part, mettre en valeur les artistes canadiens et aussi les productions en tournée de partout au monde. D'autre part, il est en même temps un organisme de création qui possède ses propres artistes résidents. Tous les arts d'interprétation — musique, théâtre, danse, spectacles de variété — y sont largement représentés depuis les classiques jusqu'aux contemporains.

Désireux de rejoindre le plus grand nombre de Canadiens, le CNA appuie énergiquement les tournées, la télédiffusion et l'enregistrement de tous les éléments de sa programmation. Par exemple, durant ses 14 années d'existence, l'orchestre du CNA, de renommée mondiale, a visité près d'une centaine de localités canadiennes et s'est rendue aux États-Unis, en Europe, en Grande-Bretagne et en Amérique centrale. Chaque année, près de 250 productions sont présentées à Ottawa dans les deux langues officielles devant plus de 700 000 spectateurs.



CANADA'S HERITAGE
FURNITURE
ART, METALS
TO MANUSCRIPTS

ELIZABETH II

CHAPTER 50

An Act respecting the export from Canada of national property and the import into Canada of national property, originally enacted from 1974 to 1975.

Enacted by the Queen on 29 June 1974.

The Ministry of the Queen will also address and answer questions in the House of Commons on the subject of national property.

1. This Act may be cited as the Cultural Property Act and Chapter 40 of the Statutes of Canada, 1974.

2. (1) In this Act, "national property" means property of the Crown in right of Canada that is of exceptional cultural, historical or scientific value and is of a type that is not normally produced in Canada.


(2) "National property" also includes property that is of a type that is not normally produced in Canada and that is of exceptional cultural, historical or scientific value and is of a type that is not normally produced in Canada.

(3) "National property" also includes property that is of a type that is not normally produced in Canada and that is of exceptional cultural, historical or scientific value and is of a type that is not normally produced in Canada.

COMMISSION
CANADIENNE
D'EXAMEN DES
EXPORTATIONS
DE BIENS
CULTURELS

11

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
le Secrétariat des biens
culturels mobiliers
Ministère des
Communications
Immeuble Journal Nord
Pièce 366
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8
ou composez le
(613) 993-4525*



AFIN DE GARDER AU CANADA les meilleures pièces artistiques de notre patrimoine, le Parlement a promulgué, en 1977, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* et a établi la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Celle-ci remplit son importante mission de trois façons. D'abord, elle contrôle l'exportation des objets d'art et d'artisanat, offrant à certains établissements comme les galeries, musées, bibliothèques et archives publiques, l'occasion de les acheter. Deuxièmement, elle offre des dégrèvements fiscaux pour inciter les particuliers à donner ou à vendre à ces établissements certains biens qui revêtent une importance exceptionnelle pour le Canada, par exemple, des œuvres d'art ou des meubles et bijoux de famille. Troisièmement, elle fait des recommandations au ministre des Communications concernant l'octroi de subventions à ces établissements, sommes qui leur permettent d'acheter des objets culturels à l'extérieur du Canada s'ils devaient être mis en vente, ou à l'intérieur du pays si leur exportation devait être retardée par le système de surveillance. De cette façon, des conservateurs dans tout le pays ont pu rapatrier toute une gamme de biens culturels mobiliers, dont une sculpture en bois haida et la première automobile canadienne connue, et empêcher ainsi bon nombre d'objets précieux de quitter le pays.

The Twelve Dancing Princesses
• JANET LUNN AND LASZLO GAL •

SUZANNE JACOB
Laura Laur



AUX EDITIONS DU SEUIL

Sau
W
RO

LOUIS
LOUIS
PAUL A
ROSSI
ANGE
MAY

ANSE ANCOUVER DANCE
November 15 / jeudi 15 novembre
11:00 Théâtre


L'OFFICE
DES
TOURNEES



The Canada
25th Annual Report
1984

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
le Conseil des Arts
du Canada
Boîte postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
ou composez le
(613) 237-3400*



LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA se distingue du fait qu'il appuie un grand éventail de disciplines artistiques et qu'il répond directement aux besoins de l'artiste. Créé en 1957 à titre de premier instrument d'appui national aux arts, le Conseil a depuis aidé des milliers d'artistes et d'organismes œuvrant dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, des arts-médias, de l'écriture et de l'édition.

Depuis sa création, le Conseil a participé à l'essor et au développement remarquables des arts au Canada. Chaque année, il octroie environ 3 700 subventions pour la conception et la réalisation d'activités artistiques. L'Office des tournées, notamment, offre des subventions aux compagnies d'arts d'interprétation et aux artistes de la scène. Par ailleurs, 200 orchestres et groupes musicaux profitent de son aide tout comme bon nombre de compositeurs, de festivals et de concours de musique. La danse, depuis le ballet jusqu'à la danse expérimentale, et le théâtre, depuis le mime jusqu'au théâtre d'improvisation, sont également subventionnés par le Conseil. Celui-ci encourage aussi les dramaturges grâce à certaines initiatives comme le Programme de stages d'écrivains résidents. Dans le domaine littéraire, le Conseil n'offre pas seulement des subventions aux auteurs et éditeurs professionnels, mais finance les rencontres avec des écrivains, les programmes d'écrivains résidents, les prix littéraires, les traductions et la promotion de livres et périodiques. Les créateurs d'œuvres plastiques, y compris les peintres, les sculpteurs et les graphistes, reçoivent de l'aide tout comme d'ailleurs les galeries et les centres dirigés par des artistes. Pour sa part, la Banque d'œuvres d'art, gérée par la section Arts visuels, est une collection d'œuvres contemporaines achetées à des fins de location. Il s'agit de la banque la plus complète au monde dans son genre : elle comprend quelque 12 000 œuvres réalisées par 1 500 artistes canadiens. La section des arts-médias — film, vidéo et médias intégrés — répond aux demandes des cinéastes professionnels indépendants, des producteurs de vidéo et des organismes de production à but non lucratif.

Finalement, par le biais de son programme Explorations, le Conseil appuie bon nombre d'activités culturelles et artistiques non visées par d'autres programmes. D'orientation multidisciplinaire et axé sur les projets individuels, ce programme a pour but d'explorer les frontières de l'expression créatrice.

Military
Uniforms
in Canada
1665-1970



Jack L. Summers
Rene Chartrand

Canadian
Art


L'A
de

Natural Sciences



MUSÉES NATIONAUX DU CANADA

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
les Musées nationaux
du Canada
Siège social
Esplanade Laurier
Tour ouest
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0M8
ou composez le
(613) 993-4285*



GRÂCE AUX MUSÉES NATIONAUX DU CANADA, les Canadiens ont accès aux multiples facettes de notre patrimoine culturel. Par l'intermédiaire de ses quatre musées situés à Ottawa et d'un vaste réseau de musées et de galeries de Victoria à St-John's, cette agence conserve et interprète un vaste éventail d'œuvres créées par l'homme et par la nature, référant particulièrement au Canada.

Il incombe aux Musées nationaux de diriger divers programmes dans tout le pays et d'offrir de l'aide technique et financière à des centaines de musées, de galeries d'art et d'établissements publics connexes, notamment un réseau de 21 musées associés et de centres nationaux d'exposition; des muséobus transportent des expositions dans les petites localités canadiennes qui n'ont pas accès aux grands musées; l'Institut canadien de conservation offre des services de conservation et de restauration, de recherche, de formation et d'information dans tout le Canada pour protéger les trésors de notre patrimoine; un répertoire informatisé des objets se trouvant dans les musées (le Réseau canadien d'information sur le patrimoine mieux connu sous l'acronyme CHIN) dessert 150 musées et galeries membres; un autre programme prévoit l'échange d'expositions internationales tant en provenance qu'à destination du Canada.

Chacun des quatre musées nationaux est consacré à une collection distincte : la Galerie nationale du Canada abrite plus de 36 000 œuvres d'art incluant une très grande collection d'art canadien; le Musée national de l'Homme, qui comprend le Musée canadien de la guerre, est responsable des œuvres artistiques liées à l'archéologie, l'ethnologie, la culture folklorique et l'histoire sociale et militaire; le Musée national des sciences naturelles s'intéresse principalement à l'histoire naturelle du Canada; le Musée national des sciences et de la technologie, auquel est joint le Musée national de l'aviation, est axé sur les découvertes de la science moderne et sur les progrès technologiques. D'innombrables visiteurs de toutes les parties du Canada et du monde ont été charmés et intéressés par les impressionnantes expositions présentées par ces musées de même que par les publications, conférences, films, ateliers et visites guidées qu'ils offrent.



FOR A
A Short
Film Festival

LES GOSSIPIS

120
MIS

Canadian Dance Spectacle
national dance companies
on stage for

celebrating
history.

International Film Board

Company / Les
Ballet Royale / The
Ballet / Toronto
Dancers

tréve


BOARD OF CANADA
CATALOGUE

MARIO

ON FILM DE JEAN YVES ESCOFFIER

OFFICE
NATIONAL
DU FILM

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
l'Office national du film
Affaires publiques
Boîte postale 6100
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3H5
ou composez le
(514) 333-3452*



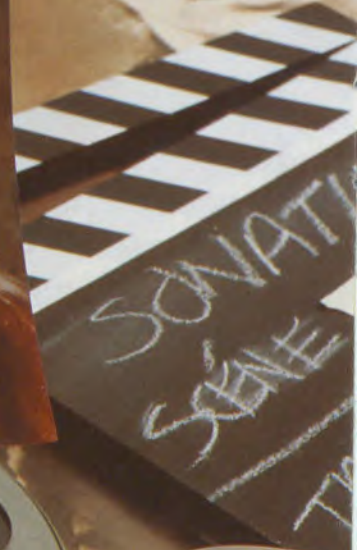
DÉPUIS SA CRÉATION EN 1939, l'Office national du film (ONF) produit et distribue des films canadiens de qualité exceptionnelle sur un éventail de sujets. Chaque année, l'ONF distribue des milliers de films et d'autres documents audio-visuels pour la télévision, le cinéma, l'école et le foyer. Il devient d'ailleurs de plus en plus facile de louer ces films dans les centres vidéo. Parmi les services offerts par l'Office, notons la présentation de conférences sur l'art cinématographique et d'ateliers animés par des cinéastes de renommée mondiale.

Chef de file en matière de recherche et de développement cinématographique, l'ONF fait progresser l'art et la technologie de l'audio-visuel de même que le cinéma canadien et ce, de diverses façons : en passant des commandes avec des cinéastes indépendants dans toutes les régions du Canada, en aidant les producteurs canadiens et les nouveaux cinéastes et en participant à de nombreux festivals du film canadien.

L'excellente qualité des films de l'ONF reconnue par des auditoires dans le monde entier lui a valu une réputation internationale enviable.



...an evocative, passionale, and open very touching...
...the memories...
...a small town...
...and a new...
...The Toronto...



OETROPE STUDIOS
PRESENTS


sonatine

CORPORATION presents
U CARRIERE, PETER DONAT
and introducing K
Executive Producers SUSAN
Produced by JOHN K
Produced with the
A PA

TREY FOX

TÉLÉFILM CANADA

*Pour plus de
renseignements,
veuillez
communiquer avec
Téléfilm Canada
Siège social
600, rue de la Gauchetière
ouest, 25^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4L2
ou composez le
(514) 283-6363*



DEPUIS 1968, L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE canadienne bénéficie de l'appui de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, rebaptisée Téléfilm Canada en février 1984. Cette dernière veille à soutenir l'industrie canadienne du film et de la vidéo en accordant notamment des prêts et des modalités spéciales de financement au titre de la production et de la distribution de longs métrages canadiens au pays et à l'étranger. Téléfilm appuie également la réalisation de productions télévisées dont les dramatiques, les émissions de variétés et les émissions pour enfants créées par des entreprises privées canadiennes. Sa participation à la production d'émissions de télévision de haute qualité est rendue possible grâce au Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes financé par le ministère des Communications et administré par l'agence. Les responsabilités de Téléfilm Canada englobent également la promotion et la commercialisation de productions cinématographiques canadiennes ainsi que la diffusion d'information à l'occasion des principaux événements cinématographiques au Canada et à l'étranger. Sur la scène internationale, Téléfilm administre les traités de coproduction du Canada qui nous ont donné des réalisations comme « La guerre du Feu », « Atlantic City » et « Maria Chapdelaine ».

Téléfilm finance diverses activités liées au cinéma, notamment au moyen de prêts aux producteurs pour leur permettre d'élaborer des projets et de commencer le tournage en attendant d'obtenir un financement permanent. Des prêts sont aussi consentis aux distributeurs canadiens pour qu'ils puissent lancer des films canadiens sur notre marché national. Des subventions sont octroyées aux organisations industrielles à but non lucratif au titre de festivals, d'ateliers et de séminaires du film, tout comme aux scénaristes pour le grand et le petit écran.

20

BUREAUX
RÉGIONAUX
*du ministère
des Communications :*

Immeuble Terminal Plaza
1222, rue Main
7^e étage
C.P. 5090
Moncton
(Nouveau-Brunswick)
E1C 8R2

Hôtel Rasco
295, rue Saint-Paul est
Montréal (Québec)
H2Y 1H1

55, avenue St. Clair est
9^e étage
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

386, avenue Broadway
Pièce 200
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Y9

800, rue Burrard
Pièce 1700
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6Z 2J7

N° de cat. Co22-52-7/1985
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985
ISBN 0-662-53639-8